



Ne pas confondre Politique salariale d'entreprise et mesures d'urgence

Au regard de l'actualité sociale sur l'ensemble du territoire et du mécontentement lié à l'érosion du pouvoir d'achat, le Président de la République a proposé aux entreprises, et à leur bon vouloir, de verser une prime exceptionnelle défiscalisée en fin d'année, mais en fixant lui-même des règles qui en restreignent le champ.

En renvoyant ainsi aux entreprises le soin d'apporter une réponse d'urgence aux questions liées à la pression fiscale et à la redistribution sociale, le Gouvernement a fait entrer le mouvement des Gilets Jaunes au sein des entreprises.

En effet, il leur demande d'assurer, si elles le veulent bien, une politique fiscale et sociale qui relève de l'État alors que ces mêmes entreprises refusent déjà de mener la politique salariale juste qui leur incombe.

De fait, la réponse des employeurs confirme que **l'octroi de cette prime ne répond pas aux attentes de l'ensemble des agents**. Certaines entreprises vont l'octroyer, d'autres non. Pour celles qui vont l'octroyer, seuls certains salariés de ces entreprises en bénéficieront.

Cette mesure, prise dans l'urgence et sans véritable concertation avec les Organisations Syndicales, mal calibrée et accompagnée d'une communication maladroite des entreprises, tend à diviser et opposer les salariés.

Nous ne pouvons décemment en rester là !

Il existe une grille de classification et de rémunération de Branche.

Les Fédérations FNME CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FNEM-FO ont réaffirmé leur attachement à celle-ci.

Cette grille de salaires est seule porteuse d'une véritable politique salariale !

Alors OUI, les salariés accompagnés **par les Fédérations FNME CGT, CFE CGC Énergies, FCE-CFDT et FNEM-FO exigent une vraie politique salariale dans toutes les entreprises de la Branche et pour tous les salariés : le passage obligatoire est la réouverture de négociations de Branche pour une évolution significative du SNB**.

La situation sociale en France en général, mais dans nos entreprises en particulier, confirme le rôle incontournable des Organisations Syndicales.

En effet, sans corps intermédiaires, nous voyons ici la porte ouverte à toute décision arbitraire, injuste ou inéquitable.